

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Ciseaux Inc.		Date d'inspection Le 16 septembre 2026	
Nom de l'établissement Roche Papier Stylo 2		Numéro de permis 2016861	
Adresse 85 Bonaccord Street Moncton NB E1C 5K8		Numéro de téléphone (506) 854-0230	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 10	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de surveillance effectuée le matin, les éléments suivants sont vérifiés :

- L'aire de jeu intérieure est sécuritaire, propre et bien entretenue.
- Le matériel disponible à l'intérieur est varié et offert en quantité suffisante pour répondre aux besoins de tous les enfants présents.
- Les dossiers relatifs aux exercices d'évacuation d'urgence et aux exercices d'incendie indiquent que ceux-ci sont effectués mensuellement.
- Le plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe démontre que les vérifications sont prévues chaque mois. Les inspections des mois de janvier à août indique qu'ils sont réalisés et documentés.
- Les dossiers du personnel sont vérifiés. Les vérifications du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, les certificats valides de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire (RCR), ainsi que les descriptions des fonctions et responsabilités sont présents et à jour pour l'ensemble du personnel.
- Les dossiers des enfants sont examinés et tous les consentements requis sont vérifiés.
- Le ratio éducatrice-enfants est conforme aux exigences réglementaires au moment de l'inspection.

Lors de l'observation effectuée en matinée, la mentore en assurance de la qualité observe plusieurs moments de la routine quotidienne. À l'accueil, les éducatrices souhaitent la bienvenue aux enfants et les invitent à rejoindre leurs amis dans la salle de classe pour participer aux activités. Les enfants prennent part aux jeux libres, au lavage des mains, de préparation au dîner et de prise du repas (boîtes à lunch), les jeux calmes et le repos (période de relaxation).

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 16 septembre 2026

Date

original signé par
Léa Gouez

Le 16 septembre 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"